

Procès-verbal

Congrès annuel de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) Les 26 et 27 avril 2008 au Centre NDA et au Collège de Maisonneuve

Présences :

	Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
1	Marie-Pier Béland	SoGÉÉCoM	x	
2	Christine Thibault	SoGÉÉCoM	x	
3	Philippe Ethier	SoGÉÉCoM	x	
4	Rachel Beaulieu-Salamido	SoGÉÉCoM		x
5	Jean-Emmanuel Bouchard	SoGÉÉCoM		x
6	Hugo Séguin-Bourgeois	SoGÉÉCoM		x
7	Mathieu Melançon	SoGÉÉCoM		x
8	François Bélanger	Permanent SoGÉÉCoM		x
9	Gabriel Dumas	Permanent SoGÉÉCoM		x
10	Geneviève Paquette	AGES	x	
11	Guillaume Constantineau	Permanent AGES		x
12	Justine Rouse-Lamarre	AECSL	x	
13	Élise Guérin-Bouchard	AECSL	x	
14	Marie-Noël Simard	AECSL	x	
15	Sophie Shoen	AECSL		x
16	Catherine Brunet	AFESH-UQAM	x	
17	Alex Desrochers	AFESH-UQAM	x	
18	Marie-Ève Blache-Gagné	AFESH-UQAM	x	
19	Didier Louboutin	AFESH-UQAM		x
20	Mathieu Lévesque	AFESH-UQAM		x
21	Valérie Plasse	AFESH-UQAM		x
22	Mahée Lamoureux	AFESH-UQAM		x
23	Jean-Christophe Gascon	AFESH-UQAM		x
24	Rémi Daigle	AFESH-UQAM		x
25	Vanessa Clavelle	SECMV	x	
26	Élise Carrier-Martin	SECMV	x	
27	Laurence Beaudoin-Masse	SECMV	x	

	Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
28	Pascal Rheault	AÉCS	x	
29	Camélia Raiche	AÉCS	x	
30	David Paradis-Lapointe	AÉCS	x	
31	Véronique Martineau	Permanente AÉCS		x
32	Marc-André Labrèche	AGECD	x	
33	Chloé Tanguay	AGECD	x	
34	David Clément	AÉMSS-UQO	x	
35	Éloï Bureau	AÉMSS-UQO	x	
36	Valérie Laflamme-Caron	AÉÉA-UL	x	
37	Geneviève Perron-Dufour	AÉÉA-UL	x	
38	Minh-Han Le	AGEBdeB	x	
39	Julien Laflamme	AGEBdeB	x	
40	Émilie Gendron	AGEBdeB	x	
41	Catherine Fortin	AGEBdeB		x
42	Arnaud Theurillat-Cloutier	AGEBdeB		x
43	Yanick Desforges	RÉÉCJL	x	
44	Jonathan Alexandre-Pimparé	RÉÉCJL	x	
45	Jessica Hould	AGEECLG	x	
46	Christopher Györffy	AGEECLG	x	
47	Vincent Hamel-Davignon	AESPEP-UdeM	x	
48	Youri Couture	AEMSP-UQAM	x	
49	Benoit Lépine	AEMSP-UQAM	x	
50	Jean-Sébastien Ranger	AEMSP-UQAM	x	
51	Steve Lamarche	AÉHUM	x	
52	Isabelle Harvey	AÉHUM	x	
53	Francis Ménard	AÉMh-UQAM	x	
54	Sandra Dubé	AÉMh-UQAM	x	
55	Gabrielle Provost	AGECVM	x	
56	Anne-Marie Provost	AGECVM	x	
57	Van Quoc Vinh	AGECA		x
58	Gabriel Marcotte	CODE-UQAT		x

	Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
59	Luc Letarte	CODE-UQAT		x
60	Élianne Normandeau	AGEM	x	
61	Christian Valin	AFESPED-UQAM	x	
62	Marlène Paninville-Racette	AFESPED-UQAM	x	
63	Mélanie Fortin	AFESPED-UQAM	x	
64	Jessyka Boulanger	GRASPé McGill	x	
65	Lucas Delisle-Doray	AGECEM		x
66	Jaouad Laroussi	AGEFLESH		x
67	Louis-Philippe Auger	AGECFXG		x
68	Max Silverman	SSMU	x	
69	Delvin Alfaro	SSMU	x	
70	Boris Savoie-Doyer	SSMU	x	
71	Chloé Dominique Bouchard	Comité journal	x	
72	Myriam Villeneuve	Comité à la mobilisation	x	
73	Pascal Chabot	Conseil de Coordination	x	
74	Hubert Gendron-Blais	Conseil exécutif	x	
75	Jean-Michel Thériault	Conseil exécutif	x	
76	Marie-Eve Ruel	Conseil exécutif	x	
77	Marc-André Faucher	Conseil exécutif		x
78	Thomas Simon	-		x
79	Jean-François Filiatrault	-		x
80	Marianita Hamel	-		x
81	Shanie Morasse	-		x
82	Francis Hamel	Animation		x
83	Guillaume Fortin	Animation		x
84	Geneviève Gariépy	Gardiennne du senti		x
85	Julie Deschenaux	Gardiennne du senti		x
86	Valère Soly	Secrétariat		x

0.0 Ouverture à 9h05

Proposée par AÉCS
Appuyée par AGES
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Francis Hamel et Guillaume Fortin à l'animation, Valérie Soly au secrétariat, Julie Descheneaux et Geneviève Gariépy comme gardiennes du senti.

Proposée par AGEbdeB
Appuyée par AFESH-UQAM
Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
- 2.0 Permanence
 - 2.1 Embauche d'une permanence 2008-2009
 - 2.2 Contrat de transition été 2008
- 3.0 Finances
 - 3.1 Réflexion sur les finances
 - 3.2 État des résultats 2007-2008
 - 3.3 Fonds d'entraide
 - 3.4 Prévisions budgétaires 2008-2009
- 4.0 Bilans et orientations internes
 - 4.1 Campagne « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! »
 - 4.2 Comités et Conseils
 - 4.3 Démocratie à l'ASSÉ
- 5.0 Femmes
- 6.0 Revendications et orientations 2008-2009
 - 6.1 Réflexion sur la campagne 2008-2009
 - 6.2 Revendications
- 7.0 Plan d'action 2008-2009
- 8.0 Avis de motion
 - 8.1 Dépôt des avis de motion
 - 8.2 Traitement des avis de motion
- 9.0 Élections générales
 - 9.1 Conseil exécutif
 - 9.2 Comité femmes
 - 9.3 Comité à la mobilisation
 - 9.4 Comité journal
 - 9.5 Comités de travail

9.6 Secrétaire général-e

10.0 Varia

11.0 Levée

Proposée par le Conseil de Coordination

Appuyée AÉCS

1.2.1.1 Ajouter un point « 2.0 Retour du nouveau membre » et décaler l'ordre du jour en conséquence.

Proposé par le Conseil exécutif

Appuyé par AGEbdeB

Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 1.2.1 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

1.3.1 L'adoption du procès-verbal du Congrès des 16 et 17 février 2008.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

2.0 Retour du nouveau membre

2.1 Que la SOGÉÉCOM soit de retour au combat dans l'ASSÉ.

Proposée par AÉCS

Appuyée par AFESH-UQAM

Adoptée à l'unanimité

2.2 Que soit reçue comme association membre de l'ASSÉ la SOGÉÉCOM.

Proposée par AÉCS

Appuyée par AGECLG

Adoptée à l'unanimité

3.0 Permanence

3.1 Embauche d'une permanence 2008-2009

Proposition privilégiée : Que soit tenue une plénière de 30 minutes sur les candidatures au poste de permanence.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

3.1.1 Que l'on prenne une pause de 15 minutes, précédées d'un caucus de 5 minutes des délégations pour déterminer si elles sont prêtes à procéder à l'embauche ou si elles ont besoin d'une délibération.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AECSL

3.1.1.1 Biffer « Que l'on prenne une pause de 15 minutes, précédées d' »

Proposé par AEMSS-UQO

Appuyé par SECMV

Vote :

Pour : 2

Contre : 9

Abstention : 3

Rejeté à la majorité

Sur la proposition principale 3.1.1 :

Pour : 10

Contre : 2

Abstention : 2

Adoptée à la majorité

Début du caucus à 10h40.

Reprise à 11h01.

Proposition privilégiée : Que soit tenue une plénière de 15 minutes sur l'embauche d'une permanence.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AGEbdeB

Vote :

Pour : 3

Contre : 7

Abstention : 3

Rejetée à la majorité

3.1.2 L'embauche de Véronique Martineau au poste de permanence à l'ASSÉ.

Proposée par AEMSS-UQO

Appuyée par AÉCS

Vote :

Pour : 10

Contre : 1

Abstention : 3

Adoptée à la majorité

3.2 Contrat de transition été 2008

Proposition privilégiée : Que Valérie Soly fasse une présentation de 5 minutes, relative à la transition.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AGES

Adoptée à l'unanimité

3.2.1 Que l'on adopte le contrat de transition pour l'été 2008 en annexe.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AEMSS-UQO

3.2.1.1 Biffer « Le surtemps convenu avec l'employeur peut être rémunéré au tarif horaire régulier. » au Chapitre 3 : Clauses normatives et salariales, à l'article 3.3 Temps supplémentaire, alinéas b) Surtemps.

Proposé par AEMSS-UQO

Appuyé par SOGÉÉCOM

Proposition dilatoire : La question préalable sur l'amendement 3.2.1.1.

Proposée par AÉCS

Appuyée par AEMSS-UQO

Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 3.2.1.1 :

Vote :

Pour : 11

Contre : 2

Abstention : 2

Adopté à la majorité

Sur la proposition principale 3.2.1 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

Proposition spéciale : Motion de félicitations à Valérie Soly pour son travail de qualité et son apport essentiel et bénéfique à l'ASSÉ.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée à l'unanimité

Adoptée à l'unanimité

4.0 Finances

4.1 Réflexion sur les finances

Proposition privilégiée : Une plénière de 30 minutes sur les textes et thèmes de la réflexion sur les finances, lancée au dernier Congrès.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AGEbdeB

Vote :

Pour : 9

Contre : 1

Abstention : 4

Adoptée à la majorité

4.2 État des résultats 2007-2008

Proposition privilégiée : Que soit tenue une plénière de 10 minutes sur la situation de l'AGECFXG.

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par AGECLG

Adoptée à l'unanimité

4.2.1 Que les associations membres de l'ASSÉ, et non-membres qui le désirent, appellent l'AGECFXG pour recevoir la seconde moitié des cotisations de l'hiver 2008. Que l'externe de l'ASSÉ entame des démarches pour établir un dialogue sérieux avec FXG sur cette question.

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par SOGÉÉCOM

4.2.1.1 Remplacer « pour établir un dialogue sérieux avec FXG sur cette question. » par « pour que la question des cotisations à l'ASSÉ soit amenée à l'AGECFXG dans leurs instances. ».

Proposé par AECSL

Appuyé par AFESH-UQAM

Vote :

Pour : 1

Contre : 10

Abstention : 4

Rejeté à la majorité

Sur la proposition principale 4.2.1 : Adoptée à l'unanimité.

4.2.2 Advenant un surplus aux résultats du 30 juin 2008 pour l'année financière 2007-2008, que le Conseil exécutif soit autorisé à utiliser 75 % dudit surplus pour bonifier les dépenses des postes « Employé-e-s », pour des heures supplémentaires, et « Loyer », pour le déménagement, étant entendu qu'il s'assurera de la viabilité des décisions relatives.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AÉÉA-UL

Adoptée à l'unanimité

4.3 Fonds d'entraide

4.3.1 Que soient accordés 500 \$ à l'AECM par le fonds d'entraide.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AEMSP-UQAM

Adoptée à l'unanimité

4.3.2 Considérant le fonctionnement du fonds d'entraide tel que décrit à l'Annexe F des Statuts et règlements;

Que les sommes restantes du fonds d'entraide 2007-2008, à savoir 3 176,75 \$, soient réparties comme

suit : 1 000 \$ à reporter dans le fonds d'entraide 2008-2009 et 2 176,75 \$ à reporter dans le surplus/déficit pour combler, au 30 juin 2008 le cas échéant, les dépenses des postes budgétaires qui pourraient dépasser les prévisions budgétaires, notamment « Loyer ».

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 1h30 pour l'heure du dîner.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AÉCS

Proposition privilégiée : Une pause d'une heure pour le dîner.

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée par AÉÉA-UL

Vote :

Pour : 5

Contre : 9

Abstention : 0

Rejetée à la majorité

Sur la proposition privilégiée de pause de 1h30 pour le dîner : Adoptée à l'unanimité.

Ajournement à 12h35.

Proposition privilégiée : La réouverture à 14h04.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQAM
Adoptée à l'unanimité

4.4 Prévisions budgétaires 2008-2009

4.4.1 Que l'on traite l'avis de motion suivant :

Considérant les dépenses des Conseils Régionaux cette année;

Considérant les états financiers de l'ASSÉ cette année et les perspectives financières de l'an prochain;

Considérant que les budgets des Conseils Régionaux sont toujours l'objet d'une levée des Statuts et règlements;

Considérant les Conseils Régionaux peuvent faire des demandes plus élevées que le montant minimal prévu ou demander aux associations non-membres et membres de contribuer;

Remplacer « 2 000 \$ » par « 500 \$ » à Article 5.19 : Budget, du Chapitre 4 : Conseils Régionaux, alinéa 2 : « Chaque Conseil régional dûment constitué se voit allouer statutairement un budget minimal de 2 000 \$. Ce budget de base peut-être augmenté selon les besoins lors de l'adoption des prévisions budgétaires, jusqu'à concurrence d'une enveloppe globale pour les Conseils régionaux représentant 25 % du budget total de l'ASSÉ. Les Conseils régionaux doivent fournir au Congrès ou au Conseil de Coordination des états financiers et des prévisions budgétaires pour se voir verser leur budget. En cas de dissolution d'un Conseil régional, les fonds reviendront à l'ASSÉ. »

Proposée par AFESH-UQAM

Vote :

Pour : 9

Contre : 2

Abstention : 4

Adoptée aux deux tiers

4.4.2 L'adoption des prévisions budgétaires 2008-2009 en annexe.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGECD

4.4.2.1 Modifier « 500 \$ » par « 1 000 \$ » au poste budgétaire du CRAM.

Proposé par SOGÉÉCOM

Appuyé par SECMV

Vote :

Pour : 2

Contre : 12

Abstention : 1

Rejeté à la majorité

Sur la proposition principale 4.4.2 : Adoptée à l'unanimité.

5.0 Bilans et orientations internes

5.1 Campagne « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! »

Proposition privilégiée : Que soit tenue une plénière de 80 minutes sur la campagne « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! ». On y traitera des différents éléments de la campagne selon l'ordre chronologique suivant :

1. Congrès annuel des 22 et 23 avril 2006 jusqu'au Congrès des 14 et 15 octobre 2006;

2. Congrès des 14 et 15 octobre 2006 jusqu'à la manifestation nationale du 29 mars 2007;

3. Congrès GGI du 7 avril 2007;

4. Congrès des 28 et 29 avril 2007 jusqu'au Congrès des 1er et 2 septembre 2007;

5. Congrès des 6 et 7 octobre 2007;

6. Congrès des 6 et 7 octobre 2007 jusqu'au Congrès des 1er et 2 décembre 2007;

7. Congrès des 1er et 2 décembre 2007 jusqu'au Congrès des 16 et 17 février 2008;

8. Constats et conclusions.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AGEbdeB

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De limiter les tours de parole à 2 minutes par personne.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AÉCS

Vote :

Pour : 4

Contre : 6

Abstention : 4

Rejetée à la majorité

Proposition privilégiée : L'ajournement pour 1h à 16h08.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AEMSS-UQO

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : La réouverture à 17h08.

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par AÉCS

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De prolonger la plénière de 30 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par SECMV

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Considérant la lourdeur et la longueur des discussions:

Que les tours de parole soient limités à 2 minutes.

Proposée par AECSL

Appuyée par AÉCS

Vote :

Pour : 6

Contre : 6

Abstention : 2

Rejetée à la majorité

Proposition privilégiée : De prolonger la plénière de 30 minutes.

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par AEMSP-UQAM

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De prolonger la plénière et qu'elle se termine à 19h pour le souper.

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par AGECLG

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause souper de 45 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AGECD

Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 18h55.

Proposition privilégiée : La réouverture à 20h20.

Proposée par SOGÉÉCOM

Appuyée par AFESH-UQAM

Adoptée à l'unanimité

Proposition incidente : Un temps de rédaction 1 minute.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AFESH-UQAM

Adoptée à l'unanimité

5.1.1 Que les bilans et constats de la campagne « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! » soient consignés et pris en compte par les prochaines équipes de l'ASSÉ.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par SECMV

Adoptée à l'unanimité

5.2 Comités et Conseils

Proposition privilégiée : Que soient accordés 5 minutes par Comités et Conseils, sauf le Conseil exécutif, pour la présentation de leur bilan. Que soient accordées par la suite 20 minutes pour une période de questions et réponses.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AÉCS

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que pour son bilan de l'année 2007-2008, le Conseil exécutif procède de la façon suivante :

- Présentations individuelles de 2 minutes;
- Brèves présentations orales de points positifs et 3 points négatifs;
- Période de questions de 15 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif

Proposition privilégiée : Qu'il y ait un retour de 10 minutes par caucus.

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par AÉCS

Vote :

Pour : 8

Contre : 1

Abstention : 3

Adoptée à la majorité

6.1 Considérant l'importance et la légitimité du point femmes;

Considérant que le point femmes n'a pas besoin d'être toujours rempli et qu'il est important que ce point soit préalablement préparé;

Considérant l'importance de la solidarité des hommes dans les luttes féministes;

Considérant que les points femmes sont nécessaires à un espace pour la lutte féministe et ne peuvent être substitués par d'autres mesures;

Considérant que le point femmes est nécessaire à l'information des nouveaux militants et nouvelles militantes;

Que le point femmes demeure un point statutaire dans l'ordre du jour et qu'une rencontre de préparation soit organisée le vendredi soir avant le Congrès.

Proposée par AGEbdeB

Appuyée par SECMV

Vote :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 2

Adoptée à la majorité

6.2 Que soit entamée une réflexion par les associations membres sur la possibilité de donner un droit de proposition aux caucus non-mixtes.

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

6.3 Que l'ASSÉ participe à l'organisation du rassemblement pancanadien des jeunes féministes « Toujours RebelLES »;

Que soit ajouté au plan d'action de l'année 2008-2009 : 11, 12 et 13 octobre 2008 : Rassemblement pancanadien des jeunes féministes.

Proposée par AÉCS

Appuyée par SECMV

Adoptée à l'unanimité

7.0 Revendications et orientations 2008-2009

7.1 Réflexion sur la campagne 2008-2009

Proposition privilégiée : Une pause 15 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AGEbdeB

Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 11h30.

Reprise à 11h51.

Proposition privilégiée : Que soit tenue une plénière de 30 minutes pour donner suite à la réflexion sur la campagne 2008-2009 et ayant pour objectif d'adopter une plateforme de revendications préliminaires

Proposition spéciale : La reprise immédiate du vote sur la proposition principale 7.2.2.

Proposée par SOGÉÉCOM

Appuyée par AGEbdeB

Reprise du vote sur la proposition principale 7.2.2 :

Pour : 4

Contre : 1

Abstention : 7

Mise en dépôt

7.2.3 Considérant nos mandats historiques de soutien à la lutte du peuple Palestinien.

Considérant la participation de l'ASSÉ aux conférences données par Tadamon! dans divers établissements d'enseignement postsecondaire au cours de l'année 2007-2008;

Considérant la proposition adoptée lors du présent Congrès visant à consulter les associations membres sur la proposition de boycott de l'Apartheid israélien;

Considérant qu'une campagne internationale contre l'Apartheid israélien se forme et prend de l'ampleur;

Considérant que ce mouvement a débuté en 2005 suite à un appel signé 170 organismes issus de la société civile palestinienne qui demandaient le déclenchement d'une campagne internationale de « boycott, de désinvestissement et de sanctions » contre Israël;

Que l'ASSÉ dénonce le régime d'Apartheid qui sévit en Israël, ainsi que le soutien du gouvernement canadien à l'État d'Israël.

Que l'ASSÉ se porte solidaire des luttes d'autodétermination au Moyen-Orient, entre autres en Palestine.

Que l'ASSÉ se positionne en faveur d'une campagne de « boycott, désinvestissement et sanctions » contre l'Apartheid israélien.

Proposée par AECSL

Appuyée par AFESH-UQAM

Proposition privilégiée : Que la proposition principale soit scindée en 2 comme suit :

1. Considérant nos mandats historiques de soutien à la lutte du peuple palestinien.

Considérant la participation de l'ASSÉ aux conférences données par Tadamon! dans divers établissements d'enseignement postsecondaire au cours de l'année 2007-2008;

Considérant la proposition adoptée lors du présent Congrès visant à consulter les associations membres sur la proposition de boycott de l'Apartheid israélien;

Considérant qu'une campagne internationale contre l'Apartheid israélien se forme et prend de l'ampleur;

Considérant que ce mouvement a débuté en 2005 suite à un appel signé par 170 organismes issus de la société civile palestinienne qui demandaient le déclenchement d'une campagne internationale de « Boycott, de désinvestissement et de sanctions » contre Israël;

Que l'ASSÉ dénonce le régime d'Apartheid qui sévit en Israël, ainsi que le soutien du gouvernement canadien à l'État d'Israël.

Que l'ASSÉ se porte solidaire des luttes d'autodétermination au Moyen-Orient, entre autres en Palestine.

2. Que l'ASSÉ se positionne en faveur d'une campagne de « boycott, désinvestissement et sanctions » contre l'Apartheid israélien.

Proposée par AEMSP-UQAM

Appuyée par SECMV

Vote :

Pour : 2

Contre : 8

Abstention : 3

Rejetée à la majorité

Proposition dilatoire : La question préalable sur la proposition principale 7.2.3.

Proposée par AGECD

Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 7.2.3 :

Vote :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 5

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Une pause de 30 minutes.

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par AEMSS-UQO

Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 13h39.

Reprise à 14h14.

7.2.4 Que l'ASSÉ se prononce contre l'impérialisme politique, économique et culturel.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AFESH-UQAM

Proposition dilatoire : La mise en dépôt de la proposition principale 7.2.4.

Proposée par AEMSS-UQO

Appuyée par SECMV

Vote :

Pour : 6

Contre : 5

Abstention : 0

Adoptée à la majorité, la proposition principale 7.2.4 est mise en dépôt.

Proposition privilégiée : De passer au point « 8.0 Plan d'action ».

Proposée par SOGÉÉCOM

Appuyée par SECMV

Adoptée à l'unanimité

8.0 Plan d'action 2008-2009

8.1 Considérant l'importance de consolider l'ASSÉ, autant au niveau local, régional, que national;

Considérant que l'ingérence du privé a des impacts néfastes sur la vie quotidienne et les conditions matérielles de l'ensemble des étudiants et étudiantes;

Considérant qu'une campagne contre cette problématique permettrait à chaque association locale de lutter selon ses propres moyens afin d'obtenir des gains concrets;

Considérant que la privatisation du système d'éducation est la conséquence ultime de son sous financement chronique;

Considérant que le fléau de la privatisation dépasse le simple cadre de l'éducation et s'étend à l'ensemble des services sociaux;

Que la prochaine campagne de l'ASSÉ ait pour thème « Stoppons la privatisation des services sociaux » avec 3 principales revendications :

1. Contre les intérêts et la logique du privé en éducation et dans les autres institutions publiques.

2. Pour un refinancement massif et public des institutions d'éducation post-secondaires

3. Pour la démocratisation des instances dans les institutions post-secondaires.

Que l'ASSÉ profite de cette campagne pour préparer une vaste consultation sur l'AFE et pour travailler à la production de recherches, d'analyses et d'autre documentation pertinente sur l'aide financière aux études pour une campagne ultérieure.

Que l'ASSÉ travaille conjointement avec l'ensemble des mouvements sociaux afin de mener un front commun contre la privatisation des services sociaux.

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée par AEMSS-UQO

Proposition privilégiée : De limiter les tours de parole à 2 minutes pour le point « 8.0 Plan d'action ».

Proposée par AECSL
Appuyée par AGECD

Vote :

Pour : 4

Contre : 4

Abstention : 4

Rejetée à la majorité

8.1.1 Remplacer le 2^e point des 3 revendications par « Contre le désengagement de l'État dans les services sociaux. ».

Proposé par AÉCS
Appuyé par AGES

Vote :

Pour : 1

Contre : 7

Abstention : 4

Rejeté à la majorité

8.1.2 Remplacer le 2^e point des 3 revendications par « Pour l'autogestion des services dans les institutions postsecondaires. ».

Proposé par SOGÉÉCOM
Appuyé par AÉCS

L'animation accepte le point d'ordre de l'AEMSS-UQO et juge l'amendement 8.1.2 irrecevable.

Proposition spéciale : La SOGÉÉCOM en appel de la décision.

Proposée par la SOGÉÉCOM
Appuyée par SECMV

Vote :

Pour : 5

Contre : 5

Abstention : 3

Rejetée à la majorité

Proposition privilégiée : Que soit tenue une plénière de 15 minutes sur la possible intégration d'une revendication sur l'autogestion des services dans la plateforme de revendications.

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée par AGEbdeB

Vote :

Pour : 8

Contre : 3

Abstention : 2

Adoptée à la majorité

Sur la proposition principale 8.1 :

Vote :

Pour : 7

Contre : 3

Abstention : 3

Adoptée à la majorité

8.2 Que l'ASSÉ crée un comité ad hoc chargé d'identifier les problématiques locales, régionales et nationales connexes aux axes de la prochaine campagne de l'ASSÉ, et ce, dans une perspective de gains concrets. Que ce comité fasse rapport de ses activités lors des prochains Conseils de Coordination et du prochain Congrès.

Proposée par SOGÉÉCOM
Appuyée par AÉCS

Proposition privilégiée : Une pause de 15 minutes.

Proposée par AGEbdeB
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 15h49.

Reprise à 16h08.

Sur la proposition principale 8.2 :

Vote :

Pour : 5

Contre : 3

Abstention : 3

Adoptée à la majorité

8.3 Que les priorités de recherche de l'ASSÉ pour l'été soient de répertorier les textes et analyses produits sur la privatisation des services sociaux, principalement sur l'éducation, et que soit produit un document de synthèse sur la question.

Qu'une attention particulière dans les recherches soit portée sur les impacts de la privatisation des services sociaux sur les femmes, par exemple sur les impacts de la privatisation en santé sur les aidantes naturelles et sur les conditions de travail des femmes qui sont employées par des entreprises privées dans les cégeps et les universités.

Que le reste de l'été soit alloué pour commencer une grande recherche sur l'aide financière aux études en vue de suggérer une plateforme de revendications cohérente pour une consultation à l'hiver 2009.

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée par AGES

8.3.1 Que soit abrogé le dernier paragraphe : « Que le reste de l'été soit alloué pour commencer une grande recherche sur l'aide financière aux études en vue de suggérer une plateforme de revendications cohérente pour une consultation à l'hiver 2009. ».

Proposé par AÉCS
Appuyé par AECSL

Vote :

Pour : 7

Contre : 3

Abstention : 3

Adopté à la majorité

Proposition incidente : Un temps de rédaction de 5 minutes.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

8.3.2 Que soit ajouté entre le 1^{er} (Que les priorités de recherche de l'ASSÉ pour l'été soient de répertorier les textes et analyses produits sur la privatisation des services sociaux, principalement sur l'éducation, et que soit produit un document de synthèse sur la question.) et le 2^e paragraphe (Qu'une attention particulière dans les recherches soit portée sur les impacts de la privatisation des services sociaux sur les femmes, par exemple sur les impacts de la privatisation en santé sur les aidantes naturelles et sur les conditions de travail des femmes qui sont employées par des entreprises privées dans les cégeps et les universités.) : Que la recherche touche les sujets suivants : l'histoire de la privatisation des services sociaux, les luttes face au privé dans les services sociaux et les dynamiques de pouvoir du privé dans les services sociaux.

Proposé par AECS
Appuyé par AFESH-UQAM
Adopté à l'unanimité

8.3.3 Que soit biffé « par exemple sur les impacts de la privatisation en santé sur les aidantes naturelles et sur les conditions de travail des femmes qui sont employées par des entreprises privées dans les cégeps et les universités. » dans le 2e paragraphe.

Proposé par AECSL

Appuyé par SECMV

Vote :

Pour : 4

Contre : 5

Abstention : 3

Rejeté à la majorité

Sur la proposition principale 8.3 telle qu'amendée :

Vote :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 2

Adoptée à la majorité

8.4 Que le plan d'action 2008-2009 de l'ASSÉ soit le suivant :

- Fin août : Rentrée des cégeps et campagne d'information massive sur la plateforme.
- Début septembre : Rentrée des universités et campagne d'information massive sur la plateforme.
- 26, 27 et 28 septembre 2008 : Camp de formation d'automne.
- 11, 12 et 13 octobre 2008 : Rassemblement pancanadien des jeunes féministes.
- 25 et 26 octobre 2008 : Congrès d'automne.
- Semaine du 27 octobre 2008 : Conférence de presse, ultimatum aux administrations locales, lancement de la pétition et manifeste au gouvernement.
- Début janvier 2009 : Rentrée des universités et début des consultations en vue de la prochaine campagne éducation de l'ASSÉ.
- Fin janvier 2009 : Rentrée des cégeps et début des consultations en vue de la prochaine campagne éducation de l'ASSÉ.
- 13 février 2009 : Action de dépôt de pétition.
- 13, 14 et 15 février 2009 : Camp de formation d'hiver à Montréal.
- 21 et 22 février ou 28 février et 1^{er} mars 2009 : Congrès d'hiver.
- 8 mars 2009 : Journée internationale des femmes.
- 15 mars 2009 : Journée internationale contre la brutalité policière.
- 26 mars 2009 : Manifestation nationale sur les revendications de la plateforme.
- 1^{er} mai 2009 : Journée internationale des travailleurs et travailleuses.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AESPEP-UdeM

8.4.1 Ajouter « Plan de valorisation interne », au début des sessions automne 2008 et hiver 2009.

Proposé par AÉCS

Appuyé par AECSL

Adopté à l'unanimité

8.4.2 Ajouter « Été 2008 : production d'un plan de travail pour le mémoire sur l'AFE consultation de l'ensemble des mouvements sociaux pour l'élaboration d'une pétition et d'un « manifeste » en vue d'un front commun contre la privatisation. ».

- Ajouter « 2 semaines avant le Congrès : dépôt de la proposition du plan de travail pour le mémoire sur l'AFE et dépôt de l'ébauche de la pétition et le manifeste pour le front commun. ».

- Ajouter « début des consultations (sondage, recherche) en vue de la prochaine campagne AFE de l'ASSÉ » à la fin de « Rentrée des cégeps, campagne d'information massive sur la plateforme »

- Ajouter après « Semaine du 27 octobre 2008 : Conférence [...] de la pétition » : « et du manifeste du front commun ».

- Ajouter : « Fin février : journée nationale de boycott des entreprises privées présentes sur les campus d'institutions post-secondaires. ».

- Remplacer « 26 mars 2009 : Manifestation nationale sur les revendications de la plateforme » et « 13 février 2009 : Action de dépôt de pétition. » par « Fin mars : Manifestation nationale sur les revendications de la plateforme et dépôt de pétition ».

- Ajouter : 1 mois avant Congrès annuel : dépôt du mémoire sur l'AFE.

Proposé par SOGÉÉCOM

Appuyé par SECMV

Adopté à l'unanimité

8.4.3 Modifier « 25 et 26 octobre 2008 » par « 4 et 5 octobre 2008 » pour la date du Congrès d'automne

Proposé par AECSL

Appuyé par SOGÉÉCOM

Vote :

Pour : 2

Contre : 7

Abstention : 3

Rejeté à la majorité

8.4.4 Que soit biffé « ultimatum aux administrations locales, »

Proposé par AÉCS

Appuyé par AESPEP-UdeM

Vote :

Pour : 5

Contre : 2

Abstention : 2

Adopté à la majorité

8.4.5 Biffer « camp de formation automne » et ajouter : « Que l'ASSÉ organise les 1er et 2 novembre 2008 un *Forum populaire sur le néolibéralisme et l'avenir du Québec : enjeux et perspectives de lutte* en collaboration avec les syndicats et organismes communautaires approchés, en plus de faire appel au monde intellectuel critique.

Proposé par AFESH-UQAM

Appuyé par AGES

Proposition dilatoire : La question préalable sur l'amendement 8.4.5.

Proposée par AÉCS

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 8.4.5 :

Vote :

Pour : 3

Contre : 6

Abstention : 3

Rejeté à la majorité

Sur la proposition principale 8.4 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

8.5 Que le Comité ad hoc soit composé de Philippe Éthier et Mathieu Melançon.

Proposée par SOGÉÉCOM

Appuyée par SECMV

8.5.1 D'ajouter « Catherine Brunet ».

Proposé par AFESH-UQAM

Appuyé par AEMSP-UQAM

Adopté à l'unanimité

8.5.2 D'ajouter « Laurence Beaudoin-Masse ».

Proposé par SECMV

Appuyé par AEMSS-UQO

Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 8.5 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

8.6 Que l'ASSÉ participe au rassemblement du monde de l'éducation si les conditions suivantes sont réunies :

- Que les priorités énoncées par le Comité se reflètent dans la déclaration et, que celle-ci soit cohérente avec les principes et revendications de l'ASSÉ;

- Que la déclaration mène à un plan d'action concret forçant le gouvernement à considérer l'éducation à sa juste valeur sociale;

- Que l'ASSÉ soit présente dans les structures décisionnelles et représentatives du rassemblement.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AÉCS

8.6.1 Ajouter «, via l'externe, » entre « Que l'ASSÉ » et « soit présente ».

Proposé par SOGÉÉCOM

Appuyé par AFESH-UQAM

Proposition dilatoire : La question préalable sur l'amendement 8.6.1.

Proposée par AÉCS

Appuyée par SECMV

Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 8.6.1 :

Vote

Pour : 0

Contre : 9

Abstention : 2

Rejeté à la majorité

Sur la proposition principale 8.6 : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que soit tenue une plénière de 15 minutes sur les priorités de recherches de l'ASSÉ.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AGEbdeB

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par AÉCS

Appuyée par SOGÉÉCOM

Vote :

Pour : 7

Contre : 2

Abstention : 2

Adoptée à la majorité

Ajournement à 18h40.

Reprise à 18h56.

8.7 Considérant les revendications historiques de l'ASSÉ en soutien à la lutte de libération des peuples palestiniens et libanais contre l'occupation israélienne;

Considérant les nombreuses actions d'éducation populaire entreprises depuis octobre 2007 contre l'apartheid israélien dans les associations étudiantes membres;

Considérant la prise de position du Congrès en faveur de la campagne internationale de boycott, de

désinvestissement et de sanctions de l'apartheid israélien, orchestrée au Québec par le collectif Tadamon!;

Considérant la poursuite et l'accentuation de cette campagne lors de l'année à venir, et le rôle-clé que pourrait y jouer le mouvement étudiant combatif;

Que l'ASSÉ invite ses associations membres à organiser des ateliers sur la question de l'apartheid israélien avec le collectif Tadamon!;

Que l'ASSÉ dénonce les tentatives d'intimidation et de censure subies par les militants et militantes contre l'apartheid israélien de la part des administrations locales, des gouvernements et des groupes sionistes;

Que l'ASSÉ participe aux diverses actions organisées par le collectif Tadamon! (dont le contingent anti-apartheid israélien dans la manifestation pro-palestinienne du 10 mai 2008);

Que l'ASSÉ poursuive sa collaboration avec le collectif Tadamon! et diffuse cette solidarité dans l'espace public lorsque le besoin s'en fera sentir.

Que l'ASSÉ invite les autres groupes sociaux à appuyer activement cette campagne.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AGEbdeB

Vote :

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 5

Adoptée à la majorité

8.8 Que l'ASSÉ soit représentée au Congrès étudiant panaméricain en Colombie lors du mois de mai 2008. Que la délégation soit composée de : Jacques-André Dubois, Elsa Côté-Lambert, Yan Bilodeau, Thioro Gueye, Geoffroy Bruneau et David Lanneville. Que la délégation amène du matériel d'information de l'ASSÉ et fasse un rapport de ses activités au Congrès d'automne.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AFESH-UQAM

Adoptée à l'unanimité

9.0 Avis de motion

9.1 Dépôt des avis de motion

9.2 Traitement des avis de motion

9.2.1 Que l'on traite l'avis de motion suivant :

Considérant la nécessité de se doter des moyens de rendre effectives nombreuses revendications et mandats de l'ASSÉ en matière de luttes sociales;

Considérant l'importance de lier dans l'action les luttes que mène l'ASSÉ aux autres luttes sociales correspondant à ses principes et revendications;

Considérant la multiplication de nos contacts et appuis communautaires, syndicaux et internationaux et la nécessité d'y donner une suite concrètement;

Considérant les difficultés du Conseil exécutif à assurer un suivi efficace dans ce domaine vu l'ampleur de la tâche qu'il doit déjà accomplir;

Que l'article 35 du Chapitre 7 des Statuts et règlements

« ARTICLE 35 : COMITÉ AUX RELATIONS INTERNATIONALES

Il effectue des recherches afin d'alimenter la réflexion de l'organisation sur la conjoncture mondiale.

Il voit aussi au développement d'un réseau de communication et de liens avec les autres organisations étudiantes au niveau international. »

soit biffé et remplacé par :

« ARTICLE 35 : COMITÉ AUX LUTTES SOCIALES

Il voit au développement d'un réseau de communication et d'action avec les autres organisations syndicales et communautaires pertinentes du Québec et d'ailleurs, de même qu'avec les organisations étudiantes au niveau international. Pour ce faire, le Comité assure la présence de l'ASSÉ aux diverses réunions d'organisation et effectue le suivi avec les instances concernées (Congrès, Conseil de Coordination, Conseil exécutif).

Il effectue aussi des recherches afin d'alimenter la réflexion de l'organisation sur la conjoncture sociale québécoise et le contexte mondial.

Le Comité travaille en étroite collaboration avec le ou la Secrétaire aux relations externes et le ou la Secrétaire aux communications en ce qui a trait au suivi de l'actualité sociale. »

Que l'adoption de ces modifications rende effective pour ce Congrès l'élection des personnes intéressées à se présenter sur ledit Comité.

Proposée par le Conseil exécutif

Adoptée à l'unanimité

9.2.2 Que l'on traite l'avis de motion suivant :

Considérant les difficultés rencontrées lors du dernier Congrès dans le point « finance »;

Considérant que les délégations présentes au Congrès sont souvent beaucoup moins au courant du point où en sont les finances de l'ASSÉ que les Comités et Conseils;

Que soit rajouté à la fin de l'Article 22 : Pouvoirs, du Chapitre 5 : Conseil de Coordination des Statuts et règlements de l'ASSÉ : « 11. modifier les prévisions budgétaires adoptées par le Congrès. »

Qu'à la fin de la phrase « Il ne peut pas revenir sur les décisions prises par le Congrès », dans les Statuts et règlements à l'Article 22 : Pouvoirs, du Chapitre 5 : Conseil de Coordination, soit rajouté « sauf sur la question des finances » et que la phrase suivante dans le même chapitre, « Le Congrès peut revenir sur ses décisions. », soit changée pour « Autrement, seul le Congrès peut revenir sur ses décisions. »

Proposée par AÉCS

Vote :

Pour : 1

Contre : 7

Abstention : 3

Rejetée

10.0 Élections générales

Proposition privilégiée : Que soit tenue une plénière de 10 minutes sur le fait que nous levons constamment les Statuts et règlements lors des élections.

Proposée par AECSL

Appuyée par AGES

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : que soient accordées 3 minutes de présentation par personne pour toutes les candidatures aux élections générales. Qu'un temps de 5 minutes soit par la suite accordé pour les questions et réponses pour chacune des candidatures.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AESPEP-UdeM

Adoptée à l'unanimité

10.1 Qu'un comité ad hoc composé de l'AECSL et des collaborateurs et collaboratrices soient mandaté-

e-s de réviser les procédures d'élection.

Proposée par AECSL

Appuyée par SOGÉÉCOM

Vote :

Pour : 3

Contre : 5

Abstention : 3

Rejetée à la majorité

Proposition privilégiée : Une pause de 15 minutes.

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par AGEbdeB

Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 19h45.

Reprise à 20h.

Proposition privilégiée : La levée des articles 1 et 4 de l'Annexe A : Procédures d'élection, des Statuts et règlements de l'ASSÉ pour la durée du point « Élections générales ».

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par AECSL

Vote :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

Adoptée

10.1 Conseil exécutif

10.1.1 Candidature de Pascal Chabot, membre de l'AECS, au poste de Secrétaire à la coordination.

Résultats des élections :

Pour : 7

Contre : 1

Abstention : 3

Élu à la majorité

10.1.2 Candidature d'Éloï Bureau, membre de l'AEMSS-UQO, au poste de Secrétaire aux relations internes.

Résultats des élections :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 3

Élu à la majorité

10.1.3 Candidature d'Alex Desrochers, membre de l'AFESH-UQAM, au poste de Secrétaire aux relations externes.

Résultats des élections :

Pour : 9

Contre : 1

Abstention : 1

Élu à la majorité

10.1.4 Candidature de Didier Louboutin, membre de l'AFESH-UQAM, au poste de Secrétaire aux finances.

Résultats des élections :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 3

Élu à la majorité

10.1.5 Candidature de Catherine Brunet, membre de l'AFESH-UQAM, au poste de Secrétaire aux affaires académiques.

Résultats des élections :

Pour : 9

Contre : 1

Abstention : 1

Élu à la majorité

10.1.6 Candidature de Marie-Eve Ruel, membre de l'AGEBdeB, au poste de Secrétaire aux communications.

Résultats des élections :
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1
Élue à la majorité

10.2 Comité femmes

10.2.1 Candidature d'Émilie Gendron, membre de l'AGEBdeB.

Résultats des élections :
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1
Élue à la majorité

10.2.2 Candidature de Jessyka Boulanger, non-membre.

Résultats des élections :
Pour : 6 Contre : 3 Abstention : 2
Élue à la majorité

10.2.3 Candidature d'Émilie Monteiro, membre de la SOGÉÉCOM.

Résultats des élections :
Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 2
Élue à la majorité

10.3 Comité à la mobilisation

10.3.1 Candidature de Mathieu Melançon, membre de la SOGÉÉCOM.

Résultats des élections :
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1
Élu à la majorité

10.4 Comité journal

10.4.1 Candidature de Christian Pépin, membre de l'AFESH-UQAM.

Résultats des élections :
Pour : 6 Contre : 2 Abstention : 3
Élu à la majorité

10.5 Comités de travail

10.5.1 Candidature de Myriam Villeneuve, membre de l'AFESH-UQAM, au Comité formation.

Résultats des élections :
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1
Élue à la majorité

10.5.2 Candidature de Hubert Gendron-Blais, membre de l'AFESH-UQAM, au Comité aux luttes sociales.

Résultats des élections :
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1
Élu à la majorité

10.5.3 Candidature d'Alexandre Vidal, non-membre, au Comité aux luttes sociales.

Résultats des élections :
Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 2

Élu à la majorité

10.5.4. De recevoir la candidature de Jean-François Filiatrault, non-membre, au Comité à la recherche et aux affaires académiques

Proposée par SOGÉÉCOM

Appuyée par SECMV

Vote :

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 2

Candidature reçue à la majorité

10.5.5 Candidature de Jean-François Filiatrault, non-membre, sur le Comité à la recherche et aux affaires académiques.

Résultats des élections :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

Élu à la majorité

11.0 Varia

Motion soleil à l'équipe bouffe et praesidium.

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par SECMV

Vote :

Pour : 8

Contre : 2

Abstention : 0

Adoptée à la majorité

Motion gros câlins à l'exécutif sortant.

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par AGES

Vote :

Pour : 8

Contre : 1

Abstention : 0

Adoptée à la majorité

Motion soleil au REMDUS.

Proposée par SOGÉÉCOM

Appuyée par SECMV

Vote :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 1

Adoptée à la majorité

Motion gros câlins à la SOGÉÉCOM pour l'organisation du Congrès.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par SECMV

Vote :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 1

Adoptée à la majorité

12.0 Levée à 22h05

Proposée par AECSL

Appuyée par SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

ANNEXE

Proposition de prévisions budgétaires 2008-2009

	Prévisions 2008-2009	Différence	Prévisions 2007-2008
Revenus			
Cotisations	113 520,00 \$	(15,00) \$	113 535,00 \$
Instances	9 375,00 \$	(7 425,00) \$	16 800,00 \$
Congrès	6 075,00 \$	(6 725,00) \$	12 800,00 \$
Camps de formation	3 300,00 \$	(700,00) \$	4 000,00 \$
Spéciales	- \$	- \$	- \$
Dons	2 000,00 \$	(1 500,00) \$	3 500,00 \$
Activités de financement	420,00 \$	(980,00) \$	1 400,00 \$
Fonds des arrêté-e-s	- \$	(238,45) \$	238,45 \$
Autres	- \$	- \$	- \$
Totaux	125 315,00 \$	(10 158,45) \$	135 473,45 \$

Dépenses

Fonds d'entraide	6 676,00 \$	999,25 \$	5 676,75 \$
Information	16 800,00 \$	(4 948,63) \$	21 748,63 \$
Ultimatum et express	8 500,00 \$	- \$	8 500,00 \$
Revue Ultimatum	4 300,00 \$	87,27 \$	4 212,73 \$
Matériel d'information	3 000,00 \$	(5 285,90) \$	8 285,90 \$
Traduction	- \$	- \$	- \$
Documentations & recherches	1 000,00 \$	250,00 \$	750,00 \$
Recherche	- \$	- \$	- \$
Instances	16 000,00 \$	(10 000,00) \$	26 000,00 \$
Congrès	8 100,00 \$	(6 900,00) \$	15 000,00 \$
Camps de formation	4 400,00 \$	(3 100,00) \$	7 500,00 \$
Comités et CoCo	3 500,00 \$	- \$	3 500,00 \$
Mobilisation	15 000,00 \$	(1 000,00) \$	16 000,00 \$
Tournées & représentations	13 000,00 \$	- \$	13 000,00 \$
Matériel pour les actions	2 000,00 \$	(1 000,00) \$	3 000,00 \$

	Prévisions 2008-2009	Différence	Prévisions 2007-2008
Bureau	21 000,00 \$	8 724,38 \$	12 275,62 \$
Loyer	15 500,00 \$	7 900,00 \$	7 600,00 \$
Taxes municipales	- \$	(175,00) \$	175,00 \$
Assurances	3 000,00 \$	799,38 \$	2 200,62 \$
Fournitures	2 000,00 \$	200,00 \$	1 800,00 \$
Informatique	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Administration	3 700,00 \$	- \$	3 700,00 \$
Honoraire professionnel	3 000,00 \$	- \$	3 000,00 \$
Frais de caisse	700,00 \$	- \$	700,00 \$
Frais d'intérêt	- \$	- \$	- \$
Communication	9 200,00 \$	(3 600,00) \$	12 800,00 \$
Télécommunications	7 000,00 \$	(2 500,00) \$	9 500,00 \$
CNW Telbec	1 200,00 \$	(800,00) \$	2 000,00 \$
Courrier	150,00 \$	(50,00) \$	200,00 \$
Internet et site	850,00 \$	(250,00) \$	1 100,00 \$
Employé-e-s	29 800,00 \$	(9 095,50) \$	38 895,50 \$
Permanence	29 800,00 \$	(7 670,00) \$	37 470,00 \$
Contrat été 2007	- \$	(1 425,50) \$	1 425,50 \$
Conseils régionaux	1 500,00 \$	- \$	1 500,00 \$
CRAM	500,00 \$	- \$	500,00 \$
MASSE	500,00 \$	- \$	500,00 \$
CRAALL	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Nouveaux Conseils Régionaux	- \$	- \$	- \$
Divers	1 800,00 \$	1 800,00 \$	- \$
Subventions	1 800,00 \$	1 800,00 \$	- \$
Projets spéciaux		- \$	- \$
Autres		- \$	- \$
Fonds des arrêté-e-s		- \$	- \$
Totaux	121 476,00 \$	(17 120,50) \$	138 596,50 \$
Surplus/(déficit)	3 839,00 \$	6 962,05 \$	(3 123,05) \$

Contrat de travail

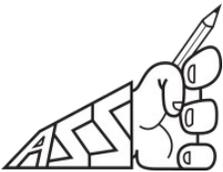
Intervenu entre

Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

Et

Valérie Soly

En vigueur du 9 juin au 6 septembre 2008



Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

2570, rue Nicolet, bureau 301
Montréal, (Québec), H1W 3L5

Téléphone : (514) 390-0110

Télécopieur : (514) 390-8415

Site Internet : www.asse-solidarite.qc.ca

CHAPITRE 1 : CLAUSES PRÉLIMINAIRES

1.1 DÉFINITIONS

L'EMPLOYEUR

Dans le présent contrat,

L'employeur désigne l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ), une association sans but lucratif ayant pour objet de défendre et de promouvoir les droits de ses membres.

SUPÉRIEUR-E IMMÉDIAT OU IMMÉDIATE

La supérieure immédiate ou le supérieur immédiat est une ou un membre de l'exécutif de l'ASSÉ désigné-e à cet effet.

1.2 INTERPRÉTATION

Les dispositions au présent contrat doivent être lues et interprétées dans leur ensemble. Cependant, la nullité d'une clause ou d'une partie d'une clause contraire aux dispositions d'une ordonnance, d'un décret ou d'une loi d'ordre public n'entraîne pas la nullité du contrat, mais seulement de ladite clause. La clause ainsi annulée se trouve automatiquement amendée par la disposition d'ordre public en vigueur.

1.3 BUT

Le but du présent contrat est d'assurer les meilleures conditions de travail pour l'employée ainsi que pour sa santé et son bien-être et de faciliter le règlement équitable des problèmes qui peuvent survenir entre l'employeur et l'employée. Cependant, les deux (2) parties conviennent de travailler dans un esprit de développement harmonieux de l'ASSÉ et dans le respect mutuel des deux (2) parties.

1.4 RESPECT DES DROITS DE L'EMPLOYÉE

Il est convenu que ni l'employeur ou des représentants et représentantes ne doivent exercer, soit directement ou indirectement, des menaces, des contraintes, des discriminations ou des distinctions injustes contre l'employée, que ce soit à cause de sa race, de sa nationalité, de son origine sociale, de sa langue, de son sexe, de son orientation sexuelle, de son état civil, de son âge, de ses opinions, de ses appartenances, de ses activités politiques, de son handicap physique (à moins de prouver que ce handicap empêche l'accomplissement de la tâche), de ses antécédents judiciaires ou dans l'exercice d'un droit que lui reconnaît le présent contrat ou la loi.

1.5 RESPECT DES DROITS DES REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES DE L'EMPLOYEUR

Il est convenu que l'employée ou ses représentants et représentantes ne doivent exercer, soit directement ou indirectement, des menaces, contraintes, discriminations ou distinctions injustes contre les représentants et représentantes de l'employeur, que se soit à cause de sa race, de sa nationalité, de son origine sociale, de sa langue, de son sexe, de son orientation sexuelle, de son état

civil, de son âge, de son absence, de ses opinions, de ses appartenances, de ses activités politiques, de son handicap physique, de ses antécédents judiciaires ou dans l'exercice d'un droit que lui reconnaît le présent contrat ou la loi.

CHAPITRE 2 : DESCRIPTION DE L'EMPLOI

2.1 Assumer les tâches de la permanence (voir Annexe II)

2.2 Assurer la transmission des connaissances techniques et globales au ou à la nouvel-le employé-e;

2.3 Accompagner le ou la nouvel-le employé-e dans les tâches quotidienne de la permanence de l'ASSÉ;

2.4 Assurer un classement vigoureux et pratique des archives « papier » et informatique;

2.5 Effectuer toute autre tâche que lui confie l'employeur en regard des activités normales de l'employeur et dans les limites de ses compétences.

CHAPITRE 3 : CLAUSES NORMATIVES ET SALARIALES

3.1 HEURES DE TRAVAIL

L'employée choisit ses heures de travail entre 8 et 18 heures en respectant l'ancienneté de ses consœurs et confrères de travail, les obligations qu'entraîne la nature de son emploi et le calendrier de transition (voir Annexe I). Une fois l'horaire établi, il peut être modifié avec l'accord de l'employeur.

3.2 SEMAINE NORMALE DE TRAVAIL

La semaine normale de travail est de l'employée est calculée comme suit :

- 9 au 28 juin 2008	30 heures/semaine
- 29 juin au 2 août	20 heures/semaine
- 3 août au 6 septembre	15 heures/semaine

3.3 TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

a) L'employeur ne peut en aucun cas obliger l'employée à accomplir des heures supplémentaires.

b) SURTEMPS

Est considéré comme surtemps, tout travail de l'employée requis par le supérieur immédiat ou la supérieure immédiate en sus du nombre d'heures de sa semaine de travail. Le surtemps convenu avec l'employeur peut être rémunéré au tarif horaire régulier.

3.4 TAUX SALARIAL

Le salaire de base de l'employée est fixé à 15,50 \$ de l'heure. Le versement de ce salaire fera objet d'une entente entre l'employée et l'employeur.

3.5 JOURS FÉRIÉS

Pour la période commençant le premier 9 juin 2008 et se terminant le 6 septembre 2008 les jours fériés et chômés sont les suivants :

1. Saint-Jean Baptiste
2. Confédération
3. Fête du Travail

3.6 JOURNÉES DE MALADIE

L'employée a droit à 2 journées de maladie payée pour la durée du contrat.

3.5 DÉDOMMAGEMENT DES FRAIS

Sur présentation de pièces justificatives, l'employée sera dédommagée des frais encourus dans l'exercice raisonnable de ses fonctions, incluant les frais de transport nécessaire pour se rendre sur son lieu de travail. Nonobstant ce qui précède, l'employée devra avoir reçu de son supérieur immédiat ou de sa supérieure immédiate l'autorisation d'effectuer lesdits frais. La présente clause s'applique aussi aux dédommagements pour frais de déplacement

CHAPITRE 4 : CLAUSES FINALES

4.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Sous réserve des dispositions contraires contenues dans le présent contrat, ledit contrat entre en vigueur le 9 juin 2008.

4.2 DURÉE

La présente entente est valide jusqu'au 6 septembre 2008.

4.5 ANNEXES

Les annexes jointes au présent contrat en font partie intégrante.

4.6 LITIGES

Tout objet de litige non prévu par le présent contrat devra faire l'objet d'une entente entre l'employeur et l'employée, les chartes fédérales et provinciales, des droits de la personne et normes minimales du travail fixées par le gouvernement du Québec faisant office de minima.

4.7 COPIES OFFICIELLES

Le présent contrat est fait en deux copies. Seules ces deux copies sont réputées être officielles.

En foi de quoi, ont signé le _____ e jour de _____ 2008 :

L'employée _____ (Lettre moulée)

_____ (Signature)

Témoin de l'employée _____ (Lettre moulée)

_____ (Signature)

L'employeur _____ (Lettre moulée)

_____ (Signature)

Témoin de l'employeur _____ (Lettre moulée)

_____ (Signature)

ANNEXE I

CALENDRIER DE TRANSITION

	Valérie Soly	Nouvel-le employé-e
9 juin au 29 juin 2008	30hres/sem.	Cumuler 40hres
Description	Tâches régulières et participation aux réunions de transition	Participation aux réunions de transition
30 juin au 13 juillet	20hres/sem.	20hres/sem.
Description	Tâches régulières avec l'employé-e	Tâches régulières avec Valérie
14 au 27 juillet	20hres/sem.	20hres/sem.
Description	Tâches régulières avec ou sans l'employé-e	Tâches régulières avec ou sans Valérie
28 juillet au 3 août	20hres/sem.	20hres/sem.
Description	Tâches régulières sans l'employé-e	Tâches régulières sans Valérie
4 août au 7 septembre	15hres/sem.	35hres/sem.
Description	Archives ou autres	Tâches régulières, début de la semaine normale de travail
8 septembre	Fin du contrat de transition	Contrat annuel 2008-2009
Jusqu'au 8 juin 2009	-	

ANNEXE II

DESCRIPTION DE TÂCHES

La description des tâches de l'employée est la suivante :

- Assurer la réception, la dactylographie, l'impression des documents, les envois postaux (et réponses) et le classement du courrier et des courriels.
- Participer à la rédaction, la mise en page, la correction, la révision et l'envoi des publications de l'association
- Faire l'entretien général des archives et de la documentation, assurer une revue de presse quotidienne, faire des dossiers de presse ou des recherches sur demande et commander des documents pertinents.
- Assurer un soutien logistique à la réalisation des activités de l'association, soit les instances et les actions.
- Participer au Congrès et aux réunions du Conseil exécutif.
- Informer les gens quant à la nature de l'organisation, ses revendications et ses activités.
- Faire la mise à jour des sites Internet de l'association.

La présente description de tâches peut être modifiée par le Conseil exécutif en tout temps. Une ou des modifications à la description de tâches ne rend pas caduque le présent contrat, mais seulement la ou les parties concernées par le Chapitre 2 : Description de l'emploi.